



Syndicat FERC-Sup CGT de l'Université de Toulouse 2 le Mirail

à Monsieur le Président
de l'Université Toulouse 2 le Mirail

Lettre ouverte

Monsieur le Président,

Après des mois de discussions avec la direction de l'université, nous constatons avec vous que :

- 5 syndicats sur 6 demandent le respect et le maintien de l'accord ARTT 2002
- les personnels de l'IUFM, qui aspirent à un traitement égalitaire de tous les agents, sont favorables à l'application de la circulaire PECH 2002 à leur composante dans les meilleurs délais

Le désaccord persiste entre vous et les organisations syndicales sur ce point de l'ARTT.

Or, **au lieu d'appliquer la garantie** sur laquelle vous vous êtes engagé, vous avez fait preuve d'autoritarisme, en tentant d'**imposer vos choix, et en contournant les syndicats**, par le biais de réunions dans les composantes. Malgré cela, **les personnels restent opposés à votre réforme**, refusant l'augmentation de leur temps de travail, la diminution des jours de congés, tout comme l'introduction de la flexibilité, l'individualisation des services, etc.

Derrière un pseudo-choix A ou B, ce sont les garanties collectives qui sont mises à mal avec votre réforme de l'ARTT. C'est une réforme qui participe à la remise en cause des statuts de la Fonction Publique.

C'est donc bien l'ensemble de votre réforme de l'ARTT, ainsi que sa logique managériale qui sont rejetés par la grande majorité des personnels et de leurs représentants syndicaux.

Depuis plus d'un mois, vous avez rompu la discussion unilatéralement : la dernière réunion date du 5 avril dernier. Les personnels ne sont pas dupes et vous demandent à nouveau, conformément à votre engagement, **d'informer immédiatement l'ensemble des personnels que c'est bien la circulaire ARTT 2002 qui prévaut aujourd'hui**. Elle doit s'appliquer par conséquent à tous les personnels, quels que soient le lieu d'exercice, la fonction, la composante, le service, ou le statut.

Tout nouveau refus de votre part serait compris par les personnels comme un nouveau coup de force, visant à imposer votre réforme contre l'avis des personnels et de leurs représentants.

Veillez croire, Monsieur le Président, à notre dévouement pour l'Université service public et pour la défense des garanties collectives de ses personnels.

Toulouse, le 12 mai 2009.